



Gros soucis avec l'huissier de chez la SCP DURANT B. GALY

Par **pasquelin jerome**, le **31/05/2017** à **21:37**

Bonsoir,

J'essaye de vous résumer mon problème avec un huissier dans le 91

J'ai mandaté cet huissier il y a presque 1 an pour un dossier en ma faveur au tribunal de proximité (injonction de payer contre un client qui ne m'a pas payé certaines prestations informatiques) : le juge m'a accordé le remboursement de ce que me devait le client + les indemnités que j'avais demandé.

Après un petit couac fin 2016, l'avancement de mon dossier me parait à l'arrêt depuis début 2017 et surtout elle m'annonce des actions qui ne sont pas faites.

Je n'arrive pas à l'avoir au telephone. Chaque fois que je tombe sur la secretaire, les informations me semblent floues, l'huissier n'est -soit disant-jamais au bureau ou est trop occupée pour me parler. J'ai demandé qu'elle me rappelle il y a plusieurs semaines : aucune nouvelle.

Une saisie sur compte a été faite en 2016 mais le solde était suffisant. L'huissier m'a demandé si je voulais continuer ou arreter, tout en sachant que continuer engagerait des frais pour moi si les comptes ne sont pas créditeurs.

Le 18/10/2016, je leur ai envoyé un mail en leur demandant "de continuer vos investigations et d'essayer de saisir sur d'autres des ses comptes. "

1er couac car début novembre ils n'ont rien fait...parce qu'ils sont passés à côté de mon mail, m'ont ils dits.

1 mois de perdu...

1 saisie a été faite en decembre apparemment et même situation : solde insuffisant.

En janvier 2017, apparemment pas de saisie sur compte d'effectuée mais le client l'a contacté en demandant un échelonnement. Je l'ai appris en appelant pour avoir des nouvelles de mon dossier.

Je conviens avec l'huissier de faire une contre proposition à la partie adverse (31/01/2017)

Le 23/02/2017, j'envoie un mail pour savoir si ils avaient eu un retour : aucune réponse. J'ai donc rappelé quelques jours et aucune réponse : ils m'ont dit qu'ils allaient le relancer.

Le sentiment que j'ai c'est que si je ne les relance pas, mon dossier reste sous la pile

Mars 2017 : aucune saisie sur compte bancaire... Courant mars j'arrive à avoir l'huissier directement et je conviens avec elle au téléphone de faire 2 saisies sur 2 de ses comptes début avril, pour que la procédure aille plus vite.

J'appelle début avril 2017 et la personne que j'ai au telephone m'explique qu'elle n'a pas eu le temps de s'occuper de mon affaire : "elle a beaucoup de travail en début et en fin de mois

donc elle ne peut pas tout faire".

Je demande confirmation à la secrétaire que les 2 saisies seront bien effectuées début mai : elle me confirme que oui

Voici les relances téléphoniques en mai 2017 :

05/05 : "les saisies sont en cours, rappelez plus tard"

09/05 : je dois rappeler dans 2 jours, mon dossier est en train d'être traité"

10/05 : Aucune saisie de faite me dit la secrétaire qui m'a mis en attente, le temps d'aller demander des nouvelles à l'huissier

je demande à parler à l'huissier : "elle est occupée"

je demande à avoir un rendez vous avec elle : "pas de rendez vous possible, elle est trop occupée. Rappelez le 17/05 au matin car elle n'a pas de rendez vous de prévu sur son agenda

17/05 : "Elle est en rendez vous donc indisponible".

Je demande à ce qu'elle me rappelle : nous sommes les 31/05/2017 et je n'ai toujours aucune nouvelle...

J'ai appelé des dizaines de fois la Chambre Départementale des Huissiers de Justice de l'essonne mais personne ne répond ni aux mails ni au telephone.

J'ai appelé la Chambre Nationale des Huissiers de Justice qui ne traite ce type de litige Ils m'ont donné les coordonnées d'un huissier qui est "syndic" et qui est sensé pouvoir gerer ce genre de problématique : 6 appels pour avoir son assistate qui n'a pas voulu me la passer et m'a gentiment proposé de reprendre mon dossier

Voilà, je suis dans une impasse. Je vais me déplacer à la chambre départementale de l'essonne pour essayer d'avoir quelqu'un mais je trouve l'attitude de cet huissier honteuse. Elle n'a quasiment rien fait en 2017 sur mon dossier, les justifications sont intolérables et surtout elle ne tient pas ses engagements. Et en plus, aucune possibilité de l'avoir...

Est ce que quelqu'un aurait une solution pour l'obliger, ni plus ni moins, à tenir ses engagements?

Merci d'avance
Jérôme

Par **pasquelin jerome**, le **01/06/2017** à **10:11**

Le message a été MAJ suite à la demande de la modération

Par **pasquelin jerome**, le **29/06/2017** à **10:15**

Bonjour,
Personne n'a d'idée?

J'ai rappelé début juin et c'est toujours le même discours : on me dit que l'huissier va intervenir le mois prochain, en début de mois quand je rappelle on me dit de rappeler plus

tard car les saisies attribution banque sont "en cours" et quand on arrive vers la moitié du mois, on me dit que rien n'a été fait.

Voilà en détail :

02/06/2017 : la secrétaire m'informe qu'une tournée est prévue début de semaine prochaine. Je dois rappeler fin de semaine pour avoir des informations.

09/06/2017 : "rappelez fin de semaine prochaine, c'est en cours"

15/06/2017 : "Aucune saisie attribution n'a été faite au niveau de votre dossier. Une saisie attribution sera effectuée début Juillet"

J'ai fait un courrier début juin à la Chambre départementale des huissiers de justice de l'essonne qui les ont contacté mais pour le moment je ne vois aucun changement.

Merci d'avance de vos conseils précieux